

COMPAGNIE DE

BRIGADE DE

PROCESSUS-VERBAL D'ENQUETE PRELIMINAIRE

5-1-80

L'an mil neuf cent quatre-vingt, le six janvier,

Nous soussignés :

-M , M , Adjudant, Officier de Police  
Judiciaire

-P , M , Gendarme, Agent de Police Judiciaire

de la Brigade de

Vu les articles 16 à 20 et 75 du Code de Procédure  
Pénale, rapportons les opérations suivantes que nous  
avons effectuées, agissant en uniforme et conformément  
aux ordres de nos Chefs.ANALYSE

Apparition d'un O.V.N.I.

au-dessus de

Le 5 JANVIER 1980

de 17 H 50 à 20 H 00

P.V. N° 14 / 80

L'expédition

transmis par le Colonel,  
Commandant la Légion de Gen-  
darmes deLe Ministre de la Défense  
à la Gendarmerie  
de la Justice Militaire,  
au service de renseignements  
opération à

, le 22 / 7 / 1980

I - PREAMBULE -- Le 5 janvier 1980, à 18 H 15, Monsieur M , Y  
ans, demeurant en bordure de mer à La  
nous fait part téléphoniquement de ce qu'il observe de-  
puis 17 H 50, un objet anormalement lumineux au-dessus  
de la Baie de , en direction de-Cet objet, qu'il ne peut identifier, se déplace légère-  
ment à certains moments et présente des lueurs rouges et  
vertes sur certaines parties.-Nous nous rendons immédiatement sur les lieux et prenons  
contact avec cet informateur, conformément à la Circulai-  
re Ministérielle 32 600 MA/GEND.T. du 02 août 1968. Une  
enquête concernant le caractère insolite de ce phénomène  
aérien est ouverte.-Nous alertons au préalable notre Commandant de Compagnie  
à; et les Brigades côtières de  
ainsi que les Brigades deII - ENQUETE -- Sur place, le témoin ci-dessus nommé, nous désigne  
dans le ciel, l'objet ou plus exactement la lueur située  
au-dessus de l'île de . Dans un premier temps,  
nous pensons observer tout simplement un astre, plus bril-  
lant qu'une étoile ordinaire et plus bas.POSITION : Cette lueur, qui paraît cependant insolite, se  
situe à l'extrémité NORD, de l'île de , selon  
une observation faite du centre de l'agglomération de  
( localité placée directement en bor-  
dure de la côte et en face de cette île, sur  
la Baie de ).DESCRIPTION: Observée aux jumelles, nous constatons que  
cette lueur, très brillante et jaune, prend des formes  
circulaires à certains moments, puis la forme d'un cône,  
la pointe en bas à d'autres moments ou la forme d'un demi-  
cercle avec la partie arrondie vers le haut. Parfois nous  
avons l'impression qu'une projection de couleur orangée  
s'effectue vers le bas.Cette observation est faite par temps très clair, sans  
aucun nuage, alors que la lune n'est pas encore levée et  
que quelques étoiles commencent à apparaître ce qui nous  
permet d'établir qu'il ne peut s'agir d'une étoile ordi-  
naire.

DEI Emp

Parfois, nous remarquons, toujours aux jumelles, des points brillants, rouges et verts, qui semblent graviter autour et au-dessus de cette lueur. Le témoin qui se trouve à nos côtés observe ces points à l'œil nu et c'est lui-même qui les découvre le premier.

- Deux militaires de la brigade de , placés en bordure de côte à environ trois km kilomètres au nord de notre point et deux autres de la brigade de , également en bordure de côte, à environ 15 km kilomètres de nous, observent sensiblement le même phénomène en même temps que nous.

- A un certain moment, il nous semble voir cette lueur descendre légèrement puis remonter pour revenir à sa place initiale.

- A 19 H 25, cette forme lumineuse se déplace trois fois successives vers le nord et, à l'aide de jumelles, nous découvrons trois cercles blanchâtres aux endroits où elle a marqué un temps d'arrêt, cercles semblables à des ronds de fumée. Aucun bruit n'est perçu.

- A 19 H 30, cette forme se déplace plus rapidement vers le nord, c'est à dire parallèlement à la côte mais, à ce moment nous établissons qu'elle n'était pas au-dessus de l'Ile de mais de l'autre côté de cette Ile et loin vers le large de l'Océan.

- A 19 H 35 cette forme s'immobilise sur un axe que nous relevons sur une carte et qui peut sensiblement donner la direction de

- A 19 H 45, nous perdons de vue cette lueur à l'horizon mais à 19 H 55, une lueur identique apparaît au même endroit et se déplace vers le sud très rapidement pour disparaître définitivement au-dessus de la partie sud de l'Ile de , en se dirigeant en dernier lieu vers le large de l'Océan. Il est à ce moment 20 heures exactement.

- La vitesse à laquelle cette chose s'est déplacée sens nord-sud avant de disparaître vers le large ne semble pouvoir être attribuée à aucun aéronef. Il s'agissait d'une vitesse très importante, compte tenu de l'éloignement de cet objet de notre lieu d'observation, donc de la distance à parcourir à l'horizon, de à l'extrémité sud de l'Ile de en 5 minutes.

- Ce même soir, une observation a été faite de localité voisine de , par un couple de se rendant dans cette région aux mêmes heures. Nous nous sommes rendus à leur lieu d'observation en leur compagnie et avons reçu leurs témoignages. Il semble que ces personnes ont observé ce même phénomène avec quelques détails en plus, notamment sur la forme,

- A 19 H 25, heure à laquelle nous avons remarqué les 3 cercles blanchâtres au moment de 3 déplacements successifs de cette chose, Madame D , J qui se trouvait près de , entendait trois ou quatre bruits ressemblant à des bangs d'avion mais en plus sourd et qui se prolongeaient à la suite les uns des autres. A ce moment, cette chose se déplaçait, selon elle, dans le sens sud-nord, donc dans le même sens que nous l'observions.

Notons qu'en ligne droite, la distance entre et le lieu où se trouvait Madame D , est de 40 kilomètres et que c'est en même temps que nous qu'elle faisait cette observations.

- D'autre part, les jours suivants, de nombreuses communications téléphoniques de la région , par des personnes désirant rester anonymes, nous ont appris que ce phénomène avait été beaucoup remarqué dans notre région. Certaines de ces communications ont également fait état de la présence d'un astre nouveau, observé par des spécialistes dans cette même direction, à ces mêmes heures, ce que nous avons d'ailleurs constaté les jours suivants mais ceci n'a aucun rapport avec ce qui a été vu le soir du 5 janvier 1980.



secondes plus tard dans sa forme primitive c'est à dire sous l'aspect d'un croissant. Ce changement de forme peut s'expliquer par un pivotement de cet engin sur lui-même. A un moment donné, j'ai nettement distingué un point lumineux rouge placé au centre du cercle. C'est après ces constatations et lorsque j'en ai déduit qu'il s'agissait d'un phénomène surnaturel que je vous ai alertés, c'est à dire à 18 H 15. Avant votre arrivée je l'ai vu pivoter une seule fois. Je l'ai vu descendre légèrement puis remonter aussitôt et revenir à la même place. En votre compagnie, j'ai continué mon observation. Je l'ai vu se déplacer légèrement sur un axe SUD 6-NORD et toujours en votre présence j'ai à nouveau remarqué un point rouge au centre d'un cercle très brillant et jaunâtre. A ce moment là, l'engin se présentait sous la forme d'un cercle dont une partie se trouvait semble t-il ombragée. A mon avis et selon ce que j'ai remarqué, nous le voyons de profil. Je n'ai entendu aucun bruit anormal. A cette heure il n'y avait aucun nuage, ceux-ci sont apparus très bas et après votre arrivée. Je ne peux évaluer la distance à laquelle il se trouvait. La distance à vol d'oiseau entre mon domicile et l'île de \_\_\_\_\_ est de 15 kilomètres. Ayant vu cet engin de jour, il ne m'est pas possible de préciser s'il était plus près de moi que l'île de \_\_\_\_\_.

S.I.: Je pense que le phénomène des O.V.N.I. est possible. Je ne peux cependant dire que ce que j'ai vu en était un mais pour moi, cette chose était soit habitée, soit téléguidée en raison de la forme qu'elle prenait en pivotant.

Toujours en votre présence, je l'ai vu se déplacer sur un axe SUD - NORD toujours au-dessus de la mer. C'est à ce moment là que j'ai cessé mon observation et que je suis rentré chez moi sans m'occuper plus de cette présence insolite. Je n'ai remarqué aucune anomalie en pénétrant dans ma maison et n'ai ressenti aucun trouble. "\*\*\*\*\*"

-Le 6 janvier 1980, à 16 H 50,

"Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."  
(A signé au carnet de déclarations.)

2°-V\_\_\_\_\_, J -P \_\_\_\_\_ ans, charcutier, demeurant Rue de \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_, qui déclare à 19 H 25, le 8 janvier 1980:

"Samedi 5 janvier vers 18 H 15, en sortant de mon laboratoire situé près du domicile de mes parents, j'ai été témoin de l'apparition d'un phénomène dans le ciel. Il faisait encore jour et le ciel était bien dégagé. J'ai vu une chose ressemblant à une très grosse étoile en direction de \_\_\_\_\_, c'est à dire vers la mer. Cette chose était immobile comme un gros point très brillant dont la clarté était fixe. Je n'ai remarqué aucune variation de couleur, elle était jaune. Je l'ai observée deux ou trois minutes avant de retourner dans mon laboratoire. Connaisant bien la situation des étoiles, j'en ai déduit que ce que je voyais n'en était pas une. Je suis donc ressorti 30 minutes plus tard soit vers 18 H 45 et cette chose était toujours à la même place. C'est là que j'ai avisé mon père et Monsieur B \_\_\_\_\_, R receveur des postes et voisin. A nous trois nous avons continué notre observations pendant cinq bonnes minutes puis chacun est rentré dans sa maison. Aux environs de 19 heures, je suis à nouveau ressorti et cette chose n'avait pas bougé. Il faisait nuit et il est évident que je n'avais plus la même vision de cette chose. Elle semblait être au moins trois fois plus grosse qu'une étoile ordinaire, elle était toujours immobile et ressemblait encore à un gros point très brillant, sans auréole autour. Je l'ai toujours observée à l'œil nu, je ne porte pas de lunettes et j'ai une très bonne vue. Cette chose m'a semblée être un phénomène anormal et j'en ai déduit qu'il pouvait s'agir d'un O.V.N.I.- Je m'intéresse aux O.V.N.I. et j'y crois même. A aucun moment je n'ai entendu un bruit pouvant provenir de cet objet. Je n'ai ressenti aucun trouble particulier. Je précise que la forme de cet engin était irrégulière, elle pouvait parfois ressembler à une poire, avec la partie la plus étroite vers le haut. "\*\*\*\*\*"

3° - Mr B , R , ans, receveur des postes, demeurant  
Rue à  
qui déclare le même jour à 20 heures à notre  
bureau:

"" J'ai été témoin de l'apparition d'une chose curieuse samedi 5 janvier vers 18 H 45, lorsque mon voisin V , J -P m'a fait part de son observation dans le ciel. J'ai nettement vu pendant 5 minutes cette lumière jaune très brillante et immobile qui se trouvait au-dessus de la mer en direction de ou . Je me tenais dans la cour de mon voisin avec lui et son père. Je ne peux rien dire de plus que mon voisin si ce n'est que pour moi cette chose était plus blanche que jaune, sans point lumineux ou lumières de différentes couleurs. Je la voyais légèrement ovale. Il ne s'agissait pas d'une étoile en comparaison avec celles qui brillaient plus tard. Cette chose était plus basse que les étoiles. Le lieu où nous nous trouvions se situe à 7 ou 8 kilomètres de la côte la plus proche et cette chose se trouvait bien au-dessus de la mer. Je crois que ce que nous avons remarqué ce soir là peut être un O.V.N.I.-Je crois dans ce phénomène qui reste inexplicable pour le moment. ""

-Le 8 janvier 1980, à 20 H 20 :

""Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.""  
(A signé au carnet de déclarations.)

-Monsieur V (père) nous a confirmé intégralement les déclarations de son fils J -P .

--Le 13 janvier, nous nous rendons en où nous avons pris rendez-vous avec les personnes ayant fait la même observation dans la région de .

4° - Mme P , S , ans, sans profession, demeurant " , Commune de , qui déclare à 16 heures :

"" Samedi dernier, 5 janvier 1980, vers 19 heures, j'ai observé de mon domicile, un phénomène dans le ciel. Pour moi il s'agissait d'une forme circulaire jaunâtre, avec des rayons verts. A l'intérieur du cercle et avec des jumelles, j'ai observé de petits cercles ressemblant à des alvéoles de couleur blanche et de taille égale. Nous étions trois et nous nous passions les jumelles et tous nous observions la même chose. A ce moment là je n'ai entendu aucun bruit anormal. Un peu plus tard, alors que je me trouvais seule j'ai vu cette chose prendre la forme d'une lampe électrique ou même d'une grosse poire, la partie la plus étroite étant vers le sommet. Elle était toujours très brillante paraissant nettement plus grosse qu'une étoile. A 19 H 45 environ, cet objet s'est déplacé à diverses reprises rapidement et régulièrement pour ensuite disparaître définitivement en diminuant de grosseur pour terminer sensiblement de la taille d'une étoile. Par rapport à mon emplacement, cet objet se situait en direction de la mer, à droite du château d'eau . Je ne l'ai plus revu depuis. ""

-Le 13 janvier 1980, à 16 H 25,

""Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.""  
(A signé au carnet de déclarations.)

5° - Mme D , J , ans, fleuriste, demeurant Rue , qui déclare le même jours et au même lieu à 16 H 30:

""Samedi 5 janvier dernier, vers 18 H 55, je me trouvais dans la voiture conduite par mon mari. Nous venions de quitter notre maison

de campagne pour nous diriger vers le domicile de mon beau-frère, situé près de ( ), et alors que nous avions parcouru 7 kilomètres, nous avons vu une chose anormale dans le ciel. Il s'agissait d'une grosse lumière scintillante de couleur blanche, comme une étoile mais en plus brillant et nettement plus gros. Nous nous déplaçons et il ne me semble pas que cette chose bougeait. Nous nous sommes arrêtés et nous avons vu sous cette chose un effet ~~xxx~~ ressemblant à une projection lumineuse vers le bas, en s'évanescent. Cette projection n'a duré que très peu de temps, trois minutes environ. En arrivant chez mon beau-frère, nous avons observé ce phénomène avec des jumelles. A ce moment là nous avons constaté que cette chose était sans forme définie, légèrement circulaire comportant des petits cercles égaux à l'intérieur et de même couleur c'est à dire blanchâtre. Le tour de ces petits cercles était d'un ton différent (légèrement ombré). Ils étaient cinq ou six et ne se touchaient pas. C'est aussi à ce moment là que j'ai vu un feu rouge de chaque côté de cet engin. Ces feux ressemblaient à ceux des avions. Ils étaient ronds et non scintillants par rapport au reste de la luminosité. J'ai également remarqué au-dessous, une forme rouge du même ton que les feux. Cela ressemblait à ce qu'on voit généralement de la dérive d'un avion venant vers nous. A un certain moment, nous avons entendu plusieurs bruits comme des bangs d'avion, trois ou quatre. Il était 19 H 25. Il s'agissait de bruits plus sourds que des bangs et qui se prolongeaient à la suite les uns des autres. La chose s'est déplacée à ce moment précis dans un sens SUD-NORD.

Vers 19 H 45 cette chose s'est déplacée, toujours dans la même direction et très rapidement, pour disparaître définitivement.

Je n'ai ressenti aucun trouble particulier au moment de cette observation. Je dois dire que je ne crois aux O.V.N.I. que depuis cette apparition alors qu'avant j'étais plutôt septique dans ce domaine."

-Le 13 janvier 1980, à 17 H 00;

" Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."  
( A signé au carnet de déclarations.)

-- Précisons que chaque témoin a été entendu séparément, sans avoir connaissance des déclarations faites par les autres et sans que des questions susceptibles de les influencer ou de guider leurs réponses n'aient été posées.

-- D'autres témoignages verbaux confirment ce qui a été dit plus haut mais ces témoins ont préféré, pour des raisons diverses, ne pas être cités dans l'enquête.

--- Notons enfin que depuis janvier 1980, il n'a plus été remarqué de phénomène semblable.

-- Les services du contrôle aérien (militaires et civils) couvrant la côte atlantique de la Bretagne à l'Aquitaine ont été consultés par nos soins. Aucune observation particulière n'a été faite à ce moment.

-- L'Aéroport de près de contacté également à ce sujet, n'a pas eu connaissance de présence insolite dans la région autrement que par la presse.

-- Les autorités militaires consultées n'ont fait état d'aucun exercice aérien dans cette zone et d'aucune observation particulière.

Clos à

, le 10 juillet 1980

L'Adjudant B  
(O.P./J.)

Le Gendarme F  
(A.P.J.)

